



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Risques psycho-sociaux des enseignants et manque de soutien de leur hiérarchie

Question orale n° 855

Texte de la question

M. Sébastien Nadot alerte M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'exposition des enseignants aux risques psychosociaux beaucoup plus élevés que chez les autres salariés (cf. étude de S. Jégo et C. Guillo - 2017 - pour la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale). La qualité du service public d'éducation rendu ne peut faire abstraction des conditions d'exercice des enseignants. Le tragique suicide de Christine Renon a mis en évidence l'absence de réponse institutionnelle au mal être enseignant. À Toulouse, le suicide d'un enseignant stagiaire en 2016 avait déjà fortement suscité l'émoi et interrogé sur le peu d'accompagnement des établissements en « situation catastrophique » et de leur personnel. Les trop longs mois d'abandon du lycée Gallieni à Toulouse en 2018 ont également laissé des traces. Le 19 mars 2019, des enseignants grévistes mobilisés devant le rectorat contre l'une des réformes de M. le ministre ont été violemment délogés par les forces de l'ordre à coup de gaz lacrymogène à bout portant. La très prochaine répartition des postes par académie pour la rentrée 2020 sera regardée de près en Haute-Garonne puisqu'elle touche directement aux conditions d'enseignement, notamment dans le contexte volontariste et positif de l'école inclusive. Il lui demande quelles mesures à même d'organiser des réponses et favorisant le dialogue en amont de situations perçues ou vécues comme très difficiles par les enseignants il compte mettre en œuvre pour anticiper les difficultés à venir et remédier aux problèmes actuels.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 855

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 décembre 2019](#)

Question retirée le : 10 décembre 2019 (Retrait à l'initiative de l'auteur)